

Info flash**CARTE SCOLAIRE 2020****-1885 postes dans le 1er degré au niveau national !****-34 postes par rapport à 2019 pour Aix-Marseille !****STOP !****Ce n'est plus possible de travailler dans ces conditions !****RASSEMBLEMENT DEVANT LE RECTORAT****MERCREDI 5 FEVRIER—10h****Fiche enquête****à télécharger****.pdf****.doc****(ou en PJ)****Une nouvelle provocation de notre Ministre**

Nous avons pris connaissance des décisions du ministre Blanquer concernant l'évolution du nombre de poste à la rentrée 2020. [Voir la dotation nationale](#)
Dans le contexte actuel de mobilisation pour le retrait de la réforme des retraites par points, c'est une provocation inadmissible qui va impacter très fortement nos conditions de travail à la prochaine rentrée !

La situation dans les écoles sera intenable à la rentrée 2020 !

Dans le 1er degré, on constate un effondrement des créations de postes :
Seuls 440 postes sont créés en 2020, contre 2325 en 2019 et 3680 en 2018 !
Sur 31 académies, 26 connaissent une évolution négative en termes de postes par rapport à la rentrée 2019 (ex: Aix-Marseille). Seules deux académies sont mieux loties que l'année dernière ! 14 académies perdent même des postes !

Dotation pour les Bouches du Rhône

Les documents préparatoires au Comité technique Académique (CTA) font état d'une dotation académique de 76 postes (contre 110 en 2019).

La répartition académique serait la suivante :

Bouches du Rhône = 70 postes**Vaucluse = 20 postes****Alpes de Haute Provence = -9 postes****Hautes Alpes = -5 postes**

Lors de la réunion carte scolaire, la DASEN a dévoilé les grandes lignes de la carte scolaire 2020, en application des directives ministérielles.

Elles portent sur deux recommandations principales :

1/ **Le dédoublement des GS en REP +** : le nombre de postes nécessaires (GS à 15) est de 160. Toutes les maternelles REP+ ne seront donc pas logées à la même enseigne. Tous les dédoublements ne pourront se faire, faute de postes ou de dispositions matérielles (type local), même en fermant d'autres classes ailleurs...

2/ **Le passage à 24 en GS, CP et CE1 hors REP** : le nombre exact de postes n'a pas été évalué par l'administration, mais elle annonce déjà 24 postes !

Avec aussi peu de postes, la mise en œuvre des directives ministérielles ne pourra se faire qu'au détriment de tous les autres niveaux, de toutes les autres écoles !

Pour y parvenir la manœuvre avancée par la DASEN est « simple ». Elle consiste :

1/ **à revoir le mode de calcul pour l'ouverture et la fermeture de classe**

Les seuils devenus des « repères » ne peuvent donc plus être un point d'appui pour défendre une ouverture ou empêcher une fermeture.

Prenons un exemple concret et réel :

Une maternelle hors REP en centre-ville de 7 classes dont la « capacité d'accueil » maximum est de 217 élèves. Une baisse d'effectif ponctuel intervient et le nombre d'élèves tombe à 186.

186 divisé par 7 classes fait une moyenne de 26,57. Le seuil de fermeture pour une maternelle hors REP étant de 27, le chiffre est ici inférieur, l'administration peut donc fermer une classe.

Mais la moyenne après fermeture, 186 divisé par 6, atteint de nouveau à 31, chiffre supérieur au seuil possible d'ouverture !

Jusqu'à présent, nous pouvions éviter la fermeture en faisant jouer cet argument ! Mais plus maintenant : la seule référence sera la capacité d'accueil maximum.

Et voilà comment on peut très facilement récupérer des postes !

2/ **en arguant d'une « pédagogie innovante » permettant de faire du dédoublement dans un même local :**

Il suffit de combiner deux dispositifs en un seul. Combiner la co-intervention avec des cloisons mobiles, pour travailler tantôt en groupe de 15 avec un seul enseignant, et tantôt en grand groupe avec deux enseignants, tout cela dans le même local !

Pour l'amélioration de nos conditions de travail à la rentrée 2020**Cette dotation insuffisante annonce inévitablement une nouvelle « carte scolaire sanglante »**

Nous avons déjà vécu une année scolaire 2018-2019 catastrophique avec une dotation de 110 postes très insuffisante pour satisfaire les besoins. Ces postes ayant été utilisés pour répondre aux priorités ministérielles et compte tenu du grand nombre d'écoles en Education prioritaire.

Nous avons vu alors des « manœuvres » de l'Administration pour contourner les dédoublements à 12 élèves pour des classes finalement à 14-15 élèves ; situation assumée par notre DASEN !

Toutes les écoles, tous les collègues seront victimes de cette carte scolaire

Quid cette année encore, des absences ou congés des collègues non remplacés, des stages de formation, des décharges de direction de moins de trois classes non assurées par manque de remplacement ?

Quid des situations d'enfants ayant des difficultés scolaires ou des problèmes de comportement qui ne peuvent être pris en charge car les enseignants spécialisés et les psychologues sont en nombre insuffisants ?

Quid des demandes des directeurs pour obtenir des décharges supplémentaires ?

Cette dotation insuffisante va inévitablement impliquer des fermetures massives de classes, des refus d'ouvertures nécessaires, des fusions d'écoles pour supprimer des postes de direction, des refus de temps partiels et de mutations, des mutualisations dans les missions des brigades...

Impossible d'accepter les conditions annoncées de la prochaine rentrée scolaire dans notre département !

Nous ne pouvons accepter cette situation, qui va impacter tous les personnels, qu'ils soient en Education prioritaire ou non, d'une façon ou d'une autre !

Nous n'acceptons plus de travailler dans ces conditions !**Nous disons STOP !****Le SNUDI FO 13 prend l'initiative d'appeler les enseignants du 1er degré à se rassembler devant le Rectorat le mercredi 5 février,****jour du CTA où seront discutés les moyens pour la carte scolaire.****Nous appelons les autres syndicats à nous rejoindre dans l'unité contre les mesures annoncées et pour l'amélioration de nos conditions de travail !****Tous au rectorat mercredi 5 février à 10h !****Fiche enquête Carte scolaire 2020****A télécharger → .pdf .doc****ou en PJ**

Les précisions de vos renseignements nous permettront de mettre en parallèle les chiffres avancés par l'Administration qui souvent sont « sous-évalués » par rapport à la réalité et aux besoins.

Une fois remplie, vous pouvez la retourner au SNUDI FO 13

Par courrier : 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE

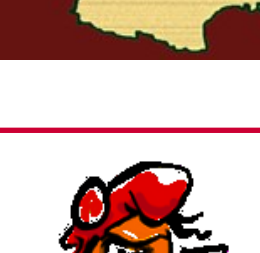
Par fax : 09.57.49.82.49

Par mail : cartescolaire@snudifo13.org

Comme chaque année, tous les dossiers confiés aux délégués FO seront étudiés et défendus lors des différentes instances.

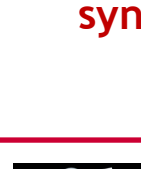
Le SNUDI FO 13 soutiendra toutes les initiatives des collègues et des parents d'élèves pour défendre leur école, les postes, les ouvertures nécessaires et les non fermetures de classes.

Lire notre tutoriel : Carte scolaire, comment ça marche ?

**Vos délégués FO « carte scolaire »****PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38****MEDJADJ Corinne : 06.07.58.45.68****En cas d'urgence : 07.62.54.13.13****cartescolaire@snudifo13.org****SYNDICALISATION 2020****Bulletin d'adhésion 2020 de solidarité****à télécharger >>ICI<<**

Dans ce nouveau bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne optionnelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majorer votre cotisation de la somme qui vous convient. La somme globale (cotisation de base + majoration + soutien caisse de grève) **donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction ou de crédit d'impôt**

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.**Un renseignement ? Une question ?****Contactez-nous !****Rejoignez-nous sur Facebook****[Snudi FO Treize](#)**